

Agreste Limousin

numéro 65 - septembre 2011

CREUSE

Premières tendances



recensement
agricole
2010

La Creuse est le département limousin où le nombre d'exploitations agricoles a le moins diminué, et où l'espace consacré à l'agriculture s'est le mieux maintenu.

Les grandes exploitations sont de plus en plus nombreuses. Deux cents dépassent les 200 hectares. La proportion de petites exploitations est plus faible en Creuse que dans les autres départements limousins.

L'agriculture creusoise reste très spécialisée dans la production de bovins- viande.

Alors que la Creuse est démographiquement le département limousin le plus âgé, les exploitants de moins de 40 ans y sont proportionnellement un peu plus nombreux qu'ailleurs.

Peu peuplé, le bassin de consommation creusois ne facilite pas le développement de la commercialisation en circuits courts et de la diversification des activités. Les signes de qualité sont également moins présents que dans les autres départements limousins.

En Creuse, le nombre d'exploitations diminue moins qu'ailleurs

4 800 exploitations agricoles ont été recensées en Creuse en 2010, soit 32% de l'effectif du Limousin. Parmi les trois départements du Limousin, c'est en Creuse que le nombre d'exploitations a le moins diminué sur les dix dernières années (-19%). La baisse a plus affecté les structures de taille moyenne (-27%) que les plus petites (-20%). La poursuite de l'agrandissement des unités de production a été plus accentuée en Creuse que dans les deux autres départements : c'est le département où le nombre de grandes exploitations a le plus augmenté entre 2000 et 2010 : +30% contre +14% en Corrèze et +23% en Haute-Vienne.

670 grandes exploitations représentent 46% de la production agricole du département. Elles détiennent par exemple plus de

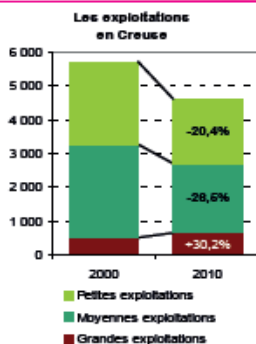
100 vaches nourries, plus de 700 brebis... Deux cents exploitations creusoises dépassent 200 hectares, 5% des exploitations creusoises produisent le quart de la production agricole départementale.

A l'opposé, 42% des exploitations sont considérées comme petites selon des critères nationaux de taille économique. Elles ont par exemple moins de 35 vaches nourries, moins de 200 brebis... Dans ces exploitations, l'activité agricole constitue souvent un appoint, mais pas toujours : 22% d'entre elles sont dirigées par une personne de moins de 60 ans qui se déclare exploitant agricole en profession principale. Parmi les départements limousins, c'est en Creuse que la part des petites exploitations est la moins élevée.

Les espaces agricoles préservés

La superficie agricole utilisée (SAU), de 318 000 ha en 2010, a reculé de 1,2% depuis 2000. C'est une baisse bien moins importante que celle enregistrée sur la décennie 90 (-2,6% entre 1988 et 2000). La Creuse, département le moins artificialisé du Limousin, est celui où le territoire agricole se maintient le mieux. La SAU diminue seulement de 390 hectares par an depuis 2000. En lien avec la faible densité de population, les conflits d'usage avec des fonctions non agricoles (voies, habitat, activité secondaire ou tertiaire, friches...) sont moins prégnants en Creuse.

Concentration du potentiel de production



Une agriculture tournée vers l'élevage bovin

Diminution de 19 % en dix ans du nombre d'exploitations, contre 21% en Corrèze et 26% en Haute-Vienne.

Part des petites exploitations : 42%, contre 50% en Corrèze et 45% en Haute-Vienne.

Part des grandes exploitations : 14%, contre 11% en Corrèze et 16% en Haute-Vienne.

SAU moyenne : 69 ha, contre 44 ha en Corrèze et 61 ha en Haute-Vienne.

En 2000, 57 ha en moyenne pour 1,4 emploi en équivalent temps plein ; en 2010, 69 ha en moyenne pour 1,3 emploi en équivalent temps plein.

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français permettant des comparaisons nationales et internationales

■ Les données portent sur la campagne agricole 2009-2010

■ A partir d'octobre, des quatre pages thématiques dans Agreste Limousin.

■ Sur internet, par commune Cartographie interactive, Données de cadrage, Données détaillées.

Suivez l'actualité du recensement sur www.agreste.agriculture.gouv.fr

et sur www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr



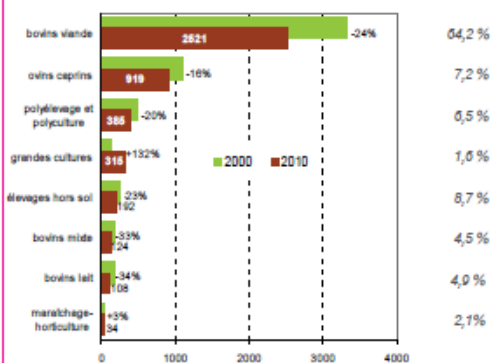
75% des exploitations creusoises moyennes ou grandes sont spécialisées dans la production de bovins viande. Cette orientation est le modèle dominant, en Creuse plus encore que dans les deux autres départements limousins, et particulièrement parmi les exploitations de taille moyenne. Les plus petites sont plus souvent que les autres spécialisées en élevage d'ovins

ou de caprins. Les élevages hors-sol et de bovins-lait sont proportionnellement plus nombreux dans les grandes exploitations que dans les autres structures.

Creuse, terre d'éleveurs

Répartition des exploitations selon leur orientation économique (Otex) en Creuse

Poids de l'Otex dans la production du département



Source : Agreste - Recensements agricoles

Une population encore fortement agricole

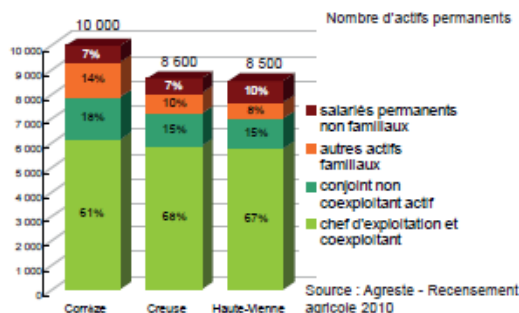
En Creuse, 8 600 personnes participent régulièrement au travail qui est nécessaire au fonctionnement des exploitations agricoles, que ce soit à temps complet ou partiel. Cela représente l'équivalent de 6 000 emplois à temps plein. Les 5 900 exploitants et coexploitants représentent 5% de la population creusoise (contre 1% au niveau national). Ils constituent le pilier de la main d'œuvre agricole : ils réalisent 77% du travail. 29% d'entre eux sont des femmes.

La participation du reste de la famille, traditionnelle dans le secteur agricole, se réduit sensiblement. Ainsi, les conjoints non coexploitants et les autres actifs familiaux (parents retraités, enfants...) ne fournissent plus que 14% du travail réalisé, contre 25% en 2000. L'appui peut également

prendre la forme d'un revenu complémentaire du conjoint : 57% des conjoints non retraités déclarent une activité principale non agricole. Cette pluri-activité au sein du ménage agricole est cependant moins fréquente en Creuse que dans les deux autres départements. La distance aux principaux pôles d'emplois régionaux et la taille plus importante des exploitations concourent probablement à cette situation.

Le salariat agricole est peu développé en Creuse, mais il se maintient. Un peu plus de 400 exploitations creusoises emploient au moins un salarié permanent, pour l'équivalent de 360 unités de travail annuel. Près d'un tiers appartiennent à un groupement d'employeurs : leur salarié travaille pour plusieurs exploitations. Le travail

Exploitants et coexploitants représentent 68% des actifs permanents des fermes creusoises



saisonnier représente quant à lui l'équivalent d'une certaine d'unités de travail annuel.

Le recours à des prestataires externes, entreprises de travaux agricoles et CUMA, concerne toujours environ

quatre exploitations sur dix. Ce sont généralement des interventions de courte durée, mais cependant plus longues qu'avant : 3,6 jours en moyenne en 2010 par exploitation utilisatrice, contre 2,3 en 2000.

1 200 exploitants de moins de 40 ans

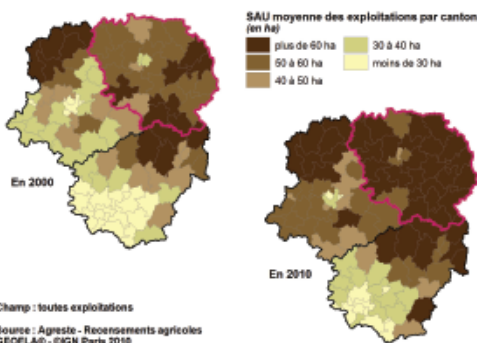
Les jeunes agriculteurs sont plus nombreux en Creuse que dans le reste du territoire limousin, plus urbanisé. La disponibilité de grandes exploitations avec de vastes parcelles à des prix raisonnables, attire ou retient les jeunes. Toutefois, 21% des chefs d'exploitation et coexploitants ont moins de 40 ans, contre 20% en 2000.

Les exploitations dont le dirigeant a moins de 40 ans sont plus grandes que celles des 40-50 ans. 29% sont

considérées comme de grandes exploitations. Les jeunes sont encore plus spécialisés en bovins viande que les autres agriculteurs. En Creuse, ils sont moins concernés qu'ailleurs par des activités de diversification ou par la vente en circuit court.

Seulement 14% des jeunes exploitants sont des femmes. Les GAEC et formes sociétaires sont courantes chez les jeunes agriculteurs (la moitié des cas).

Le département où la SAU moyenne est la plus élevée



Plus de 500 exploitants d'au moins 55 ans dirigent une exploitation moyenne ou grande. 63% d'entre eux déclarent ne pas savoir qui reprendra leur exploitation, ou que celle-ci va disparaître. 27 000 hectares sont concernés.

Les exploitations individuelles restent largement majoritaires en nombre (75%). Mais elles pèsent moins de la moitié du potentiel de production régional. Les GAEC sont plus représentés en Creuse que dans les autres départements limousins (14% des exploitations). Les EARL se développent (8%).

Parmi les 2 700 exploitations moyennes ou grandes, 24% sont des GAEC et 14% des EARL.

Signes de qualité, commercialisation en circuit court et activités de diversification sont moins présents en Creuse que dans les deux autres départements limousins.

35% des exploitants spécialisés en bovins viande et 38% des éleveurs hors sol commercialisent sous signe de qualité.

7% des exploitants commercialisent en circuits courts une partie des produits de la ferme, contre 10% en moyenne en Limousin.

5% pratiquent une activité de diversification dans le cadre de leur exploitation (7% en Limousin) : transformation à la ferme, hébergement, restauration, syviculture ...

3% ont une certification «Agriculture biologique» ; 3% de plus envisagent de commencer une conversion bio dans les cinq années à venir.

En bovins allaitants, la race limousine prend de l'essor en Creuse : alors qu'en 2000, les races charolaise et limousine avaient des effectifs équivalents, le nombre de vaches limousines (95 000 têtes) dépasse de 30% celui des vaches charolaises (73 000 têtes) en 2010.

En Creuse, 69 hectares en moyenne par exploitation

	Corrèze		Creuse		Haute-Vienne		Limousin		France métropolitaine	
	2010	Evol depuis 2000	2010	Evol depuis 2000	2010	Evol depuis 2000	2010	Evol depuis 2000	2010	Evol depuis 2000
Exploitations agricoles (milliers)	5,2	-20,7%	4,6	-18,8%	4,8	-26,4%	14,6	-22,1%	490	-26,2%
dont moyennes et grandes	2,5	-15,1%	2,7	-17,6%	2,7	-21,9%	7,9	-18,3%	312	-19,2%
Superficie agricole utilisée totale (milliers d'ha)	229	-2,1%	318	-1,2%	291	-4,4%	838	-2,6%	27 000	-3,2%
dont dans exploit. moyennes et grandes	193	+5,2%	293	2,4%	262	-1,7%	748	1,6%	25 100	-1,8%
Superficie agricole utilisée moyenne (hectares)	44	+23%	69	+22%	61	+30%	57	+25%	55	31%
dont dans exploit. moyennes et grandes	75	+24%	109	+24%	99	+26%	94	+24%	80	22%
Chefs d'exploitation et coexploitants (milliers)	6,1	-16%	5,9	-14%	5,8	-20%	17,8	-17%	604	-21%
dont dans exploit. moyennes et grandes	3,5	-7%	3,9	-11%	3,6	-12%	11,0	-10%	423	-13%
Travail agricole (milliers d'UTA)	7,1	-23%	6,0	-27%	6,1	-30%	19,2	-25%	752	-21%
dont dans exploit. moyennes et grandes	4,9	-15%	4,9	-23%	4,7	-26%	14,5	-22%	651	-20%
Exploitations ayant des vaches nourrices (milliers)	3,4	-30%	3,0	-26%	2,7	-28%	9,1	-28%	121	-27%
dont moyennes et grandes	2,1	-16%	2,4	-18%	2,0	-20%	6,5	-18%	88	-21%
Vaches nourrices (milliers)	141	-8%	175	-4%	143	-3%	459	-5%	4 100	-5%
dont dans exploit. moyennes et grandes	123	2%	168	0%	136	1%	427	1%	3 784	-1%
Exploitations ayant des vaches laitières (milliers)	0,3	-38%	0,3	-23%	0,4	-16%	1,0	-26%	83	-36%
dont moyennes et grandes	0,3	-30%	0,3	-23%	0,3	-18%	0,9	-23%	78	-34%
Vaches laitières (milliers)	9	-17%	9	-13%	14	-14%	32	-14%	3 717	-11%
dont dans exploit. moyennes et grandes	9	-16%	9	-13%	14	-14%	32	-14%	3 700	-11%
Exploitations ayant des brebis nour. (milliers)	1,0	-32%	1,2	-38%	2,0	-40%	4,2	-38%	51	-43%
dont moyennes et grandes	0,4	-35%	0,5	-40%	1,0	-38%	1,9	-38%	23	-36%
Brebis (milliers)	48	-30%	68	-34%	257	-33%	373	-33%	4 151	-20%
dont dans exploit. moyennes et grandes	32	-31%	49	-31%	224	-31%	305	-31%	3469	-17%

Source : Agreste - Recensements agricoles

- L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :
 - Elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales et lui permettant de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU).
 - Elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 8 brebis mères...)
 - Sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.
- Les actifs agricoles sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelque soit sa durée, temps partiel ou complet. Les salariés saisonniers ou occasionnels sont travaillés à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

- Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.
- L'unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.
- Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant

le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations. Elle permet d'estimer la production des exploitations, et de les classer par tranche de taille : 'moyennes et grandes exploitations', quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, 'grandes exploitations' quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique (Otex).

- GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun
- EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée
- CUMA : coopérative d'utilisation de matériel agricole
- DPU : droit à paiement unique

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service de l'information statistique, économique et territoriale
Le Pastel - 22, rue des Penitents Blancs - 87039 LIMOGES CEDEX Tel : 05.55.12.92.30
Courriel : srise.draaf-limousin@agriculture.gouv.fr
site internet : www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr

- Directeur adjoint - Directeur par Interim : Philippe Laycuras
- Directeur de publication : Christophe Leyssenne
- Rédacteur en chef : Catherine Lavaud

- Impression : SSP Toulouse
- Dépôt légal : à parution
- ISBN : 1622-066

© Agreste 2011

